

# COMPTE -RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2020

**Lieu de réunion :** En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

**Présents :** Mmes BALLESTER Arlette – FAURE Nadia -SOTOUL Sandrine –  
TURRIZIANI Chantal  
Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURé Laurent – SAVELLI Xavier –  
SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

**Absente excusée ayant donné procuration :** WALTER Sthéphanie

**Secrétaire de séance :** TURRIZIANI Chantal

## ORDRE DU JOUR

### 1/ Délégations au Maire par le Conseil Municipal

Accordées à l'unanimité

### 2/ Indemnités du Maire et des adjoints – fixation du taux.

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGTC)

Vu l'article L.2123-20 du CGTC qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints,

Vu le procès verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 23 Mai 2020 constatant l'élection du maire et de deux adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 29 Mai 2020 portant délégation de fonctions à chacun des deux adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de – 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité du Maire est de 25,5% et pour les adjoints 9,9% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**Pour : 10 voix - Contre : 1 voix**

**Décide,** avec effet au 23 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

Maire : **25,5%** de l'indice brut terminal de la fonction publique

Adjoints : **9,9 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique

**D'inscrire** les crédits nécessaires au budget communal

**De transmettre** au représentant de l'état la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées au membres du conseil municipal.

### **3/ Election des Conseillers communautaires**

Madame le Maire indique que dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal (article L273-11 du Code Electoral).

La commune, n'ayant qu'un délégué, est d'office désignée, le Maire, Arlette BALLESTER

Le siège de suppléant revient au 1er Adjoint Monsieur ALTISSIMO Gino .

Adopté à l'unanimité

### **4/ Désignations des délégués**

#### **ELECTION DES DELEGUES SEBCS (Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save)**

Le Maire informe le conseil municipal que suite au renouvellement général des assemblées municipales du 15 mars 2020, il appartient aux communes de procéder à l'élection de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales auxquelles elles adhèrent.

Conformément aux articles L 5211-6 et L 52111-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de nommer deux délégués titulaires qui représenteront la commune auprès du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save.

Après avoir procédé au vote ont été nommé :

Délégués titulaires Délégués suppléants

1/ Arlette BALLESTER 1/ Armand SCHMITT

2/ Gino ALTISSIMO 2/ Gilles VIDAL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

#### **ELECTION DES DELEGUES AU SDEHG (Syndicat Départemental Electricité de la Haute-Garonne)**

Délégués titulaires :

1 - Arlette BALLESTER

2 – Laurent FAURÉ

**ELECTION DES DELEGUES AU SICASMIR**  
(Syndicat intercommunal d'Action Sociale en Milieu Rural)

Délégués titulaires :

1 – Arlette BALLESTER

2 – Nadia FAURE

Délégués suppléants :

1 – Sandrine SOTOUL

2 – Chantal CERTIAT

**5/ Constitutions des commissions communales**

**Commission d'appels d'offres et marchés**

Le Maire, président de la Commission : Arlette BALLESTER

Titulaires :

1/ Gino ALTISSIMO

2/ Sandrine SOTOUL

3/ Stéphane DESANGES

**Commission Urbanisme**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Gilles VIDAL

- Laurent FAURÉ

**Commission Ecole**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Gino ALTISSIMO

- Stéphanie WALTER

- Chantal TURRIZIANI

**Commission Jeunes**

Présidente : BALLESTER Arlette

- Stéphane DESANGES

- Nadia FAURE

**Commission Environnement, Espaces verts**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Chantal TURRIZIANI
- Stéphanie WALTER
- Stéphane DESANGES
- Armand SCHMITT

#### **Commission voirie – sécurité**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Gino ALTISSIMO
- Stéphane DESANGES
- Armand SCHMITT

#### **Commission bâtiments communaux et matériel communal**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Gino ALTISSIMO
- Laurent FAURE
- Armand SCHMITT

#### **Commission communication**

Présidente : Arlette BALLESTER

- Chantal TURRIZIANI
- Sandrine SOTOUL
- Nadia FAURE

#### **Commission Plan Communal de Sauvegarde**

Présidente : BALLESTER Arlette

- ALTISSIMO Gino
- SAVELLI Xavier
- SCHMITT Armand
- TURRIZIANI Chantal
- DESANGES Stéphane
- VIDAL Gilles
- WALTER Stéphanie
- FAURE Nadia
- ALOZY Alain
- TORRES Roland

## **DELEGUES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

### **Commission Environnement et Développement Durable**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Stéphanie WALTER

### **Commission Culture et vie associative**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Chantal TURRIZIANI

### **Commission service aux communes, voirie , travaux**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Gino ALTISSIMO

### **Commission Finances**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Sandrine SOTOUL

### **Commission Tourisme**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Xavier SAVELLI

### **Commission Enfance Jeunesse et petite enfance**

Titulaire : Stéphanie WALTER Suppléant : Sandrine SOTOUL

### **Commission rivière GEMAPI**

Titulaires: Arlette BALLESTER Suppléant : Chantal TURRIZIANI  
Gino ALTISSIMO

### **Commission prospective**

Titulaire : Stéphane DESANGES Suppléant : Stéphanie WALTER

### **Commission ordures Ménagères**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Gino ALTISSIMO

### **Commission Service à la personne :**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Nadia FAURE

### **Commission Ressources Humaines :**

Titulaire : Arlette BALLESTER Suppléant : Gino ALTISSIMO

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Démission de Xavier SAVELLI régisseur de la régie de recettes pour l'aire de camping-cars
- Abattage du sapin situé derrière le logement communal proche de la salle des fêtes, Abattage d'un arbre poussant sous le garde corps du clocher de l'église, coté façade propriété ARNAUD.  
Abattage d'un arbre mort au cimetière.
- Rappel à l'un des propriétaire du chemin de Crêtes ayant obligation d'élaguer les arbres situés sur leur propriété gênant la visibilité des automobilistes.
- Demande le calendrier d'occupation de salle des fêtes, à Xavier Savelli, président du GALA, pour distribution du Panier Auzassien.
- Demande de rétrocession d'une caméra de surveillance pour la base de loisirs.
- Voir avec la DDT, une demande de limitation de vitesse et ralentisseur sur la RD allant de Auzas à Cazeneuve Montaut.
- Implantation de deux panneaux de signalisation « troupeaux », voir avec Armand SCHMITT la localisation.
- Réflexion sur le déplacement et implantation des containers du tri sélectif.

### **Reprendre les affaires en cours**

- Chenil
- Pilier décelé à coté de la Salle des Fêtes

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 30

## **COMPTE -RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2020**

**Lieu de réunion :** En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

**Présents :** Mmes BALLESTER Arlette – FAURE Nadia -SOTOUL Sandrine  
TURRIZIANI Chantal- WALTER Stéphanie  
Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURé Laurent – SAVELLI Xavier –  
SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

**Secrétaire de séance :** TURRIZIANI Chantal

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1/ Préparation de la liste des délégués Commission des Impôts Directs**

ALTISSIMO Gino	FAURE Laurent
DESANGES Stéphane	SCHMITT Armand
PLANTIER Nathalie	SAVELLI Xavier
WALTER Stéphanie	TURRIZIANI Chantal
SOTOUL Sandrine	ALOZY Alain
SAFFORES Pierre	PINCE Jean-Marie
LONCAN Jean Jacques	BERTHEUX Philippe
RUSQUES Mathieu	VIDAL Gilles
LE PARC Jean	FERRE Marie
LACAN Jeanine	BAGUR Joëlle
LOZES Jean-Louis	TROUILH Raynier
LOBEL Mylène	KLEIN Jean-Claude

#### **2/ Délégués Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement**

**Titulaire :** BALLESTER Arlette

**Suppléant :** WALTER Stéphanie

#### **3/ Concertation sur la base de Loisirs**

**Arrêté Municipal du 20 Mai 2020** portant sur la fermeture de toutes activités nautiques sur la base de loisirs. Sont autorisées : Aire de Pique Nique, Fitness, Aire de Jeux pour enfant.

#### **Passerelle de la digue et Ponton :**

Devis de fourniture : 1400,00 €

Devis de réalisation : 3000,00 €

Ce dernier semblant élevé, il a été demandé d'autres devis.

## **Assainissement, construction d'une fosse de vidange pour camping cars**

Ce projet de travaux ayant été validé lors du précédent mandat a fait l'objet d'une étude supplémentaire de la part du Syndicat des Eaux de la Barousse qui a fait ressortir l'interdiction de déverser dans cette même unité, les cassettes des toilettes provenant des camping caristes.

En conséquence, il est préconiser de construire des toilettes destinées à tout public et accès handicapés. Il a été retenu par le Conseil Municipal de prévoir un agrandissement des toilettes existantes entre l'aire de pique nique et le lavoir et se déversant vers le tout à l'égout.

Le devis retenu en 2019, étant l'Entreprise DUFORT concerne uniquement les travaux d'assainissement (fosse système bionuts, canalisation et fossé) et réalisation d'une fosse de vidange pour camping cars qui s'élève à la somme de 14 000 € .

Des devis vont être demandés pour l'agrandissement ou construction d'un WC supplémentaire.

## **Budget 2020**

Présentation du budget 2020 – validé et non voté.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Travaux réalisés :**

- 1/ Sapin à coté de de la salle des fêtes et arbre mort proche du cimetière ont été abattus. Travaux réalisés par l'entreprise DEJEAN .
- 2/ Débroussaillage (réalisé par l'employé communal), curage du fossé longeant la propriété de Mr et Mme LOBEL (réalisé par la CCCGS).

### **Travaux demandés :**

- 1/ Devis supplémentaires pour couper touffes d'arbres poussant en façade, sous le clocher de l'église et sur le toit de la sacristie.
- 2/Demande de devis auprès d'architectes du patrimoine pour futurs travaux église.
- 3/Demande de devis pour nettoyage des gouttières de l'église.

### **Demandes à analyser**

Implantation d'un abris bus, partie basse du village, pour élèves fréquentant le collège de Aurignac.

Réalisation d'un garde corps sur le mur de la place Esplanade.

Enlèvement de la poubelle à coté du tri sélectif

Déplacement des containers Tri Sélectif et proposition d'implantation sur le délaissé de voirie sur la RD33. Cette proposition fera l'objet d'une demande auprès du Direction Départemental des Territoires et de la Communauté de Communes.

### **Réponses à demandes :**

1/ **Le chenil** (propriétaire Mr Clochart), fera l'objet d'une visite.

2/ **Les pierres** déversées en bordure du ruisseau (face au lavoir) fera l'objet d'un entretien avec l'APPAA et les membres du Conseil Muncipal délégués à l'environnement et bâtiments



communaux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 50.

## **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

**Lieu de réunion :** En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

**Présents :** Mmes BALLESTER Arlette – FAURE Nadia -SOTOUL Sandrine  
WALTER Stéphanie

Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – SCHMITT Armand –

**Excusé :** TURRIZIANI Chantal

**Absent :** SAVELLI Xavier

**Secrétaire de séance :** Pour l'Election des délégués aux Sénatoriales : LACAN Jeanine  
: Affaires communales : SOTOUL Sandrine

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ Election et Désignation des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants aux Elections Sénatoriales :**

**Titulaire :** BALLESTER Arlette                      **7 voix**

**Suppléants :** FAURE Nadia                              **7 voix**

                    ALTISSIMO Gino                                      **7 voix**

                    SOTOUL Sandrine                                      **7 voix**

#### **2/ Acquisition d'une débroussailleuse**

Pour les besoins d'entretien des espaces verts de la commune, il y a lieu de faire l'acquisition d'une débroussailleuse professionnelle. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité l'acquisition de ce matériel au prix de 749,00 € TTC. Le montant étant inférieur à 1000,00 €, la commune ne peut pas prétendre à une subvention. Cependant, il y aura récupération de la TVA.

#### **3/ QUESTIONS DIVERSES.**

La poubelle située à coté du tris sélectif à été retirée ; ce qui permet d'éviter un monticule de déchets à l'entrée du village (pas très accueillant).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

## **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020**

**Lieu de réunion :** En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

**Présents :** Mmes BALLESTER Arlette – FAURE Nadia - SOTOUL Sandrine  
TURRIZIANI Chantal- WALTER Stéphanie  
Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURé Laurent – SAVELLI Xavier –  
SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

**Secrétaire de séance :** TURRIZIANI Chantal

### **ORDRE DU JOUR**

**1/ Désignation d'un délégué au CLECT ( Commission d'évaluation des charges ytrnsférées) auprès de la Communauté de Communes.**

Madame le Maire propose sa candidature. Est désignée, à l'unanimité, Arlette BALLESTER.

**2/ Approbation du Compte Administratif 2019**

**Présentation**

<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>Excédent</b>	<b>12 004,39</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Déficit</b>	<b>82 919,02</b>
<b>Total cumulé</b>	<b>Déficit</b>	<b>70 914,63</b>

Le compte administratif 2019 a été approuvé par 9 voix (Mme le Maire ne prenant pas au vote) et 1 abstention.

**3/ Approbation du Compte de Gestion 2019**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Considérant la régularité des opérations dressées par le receveur,

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2019 à l'unanimité.

**4/ Vote des taxes communales :**

Taux inchangés, pas d'augmentation. Produit fiscal attendu : **22 161 €**

Taxe foncière bâtie : 8,15 %

Taxe foncière non bâtie : 71,64%

Accord à l'unanimité.

## 5/ Vote du budget 2020

### Présentation :

#### Section de Fonctionnement

**Dépenses**  
256 490,03 €

**Recettes**  
256 490,03 €

#### Section d'investissement

**Dépenses**  
51 910,27 €

**Recettes**  
51 910,27 €

Le budget primitif 2020 est adopté par 10 voix et 1 abstention.

## QUESTIONS DIVERSES :

### 1/ Travaux Base de Loisirs :

Les travaux de remise en état de la passerelle de la digue du lac ainsi que le ponton, sont en cours de réalisation.

Les travaux d'assainissement (fosse de vidange des camping cars, canalisations et fosse toutes eaux) s'effectueront en septembre 2020.

### 2/ Eclairage public (village et rue de la Saline)

Début des travaux septembre 2020.

### 3/ Elagage des arbres situés sous le clocher de l'Eglise et toit de la sacristie. (Réalisé)

### 4/ Demande de devis :

**Eglise :** Nettoyage des toits des chapelles, gouttières démanchées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30,